

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5030261

N/REF : 11/12/2024 8H25 C:025951 I:32396
V/REF : 928444
V/Email reçu le Mercredi 11/12/2024 à 8H25

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

SELON DEVIS N° 4120003

V/REF.IMM. 0657

IMMEUBLE : COTTET GRANGES -0657
15, CHEMIN DU CLOS
546-568, RUE DES GRANGES
38530 LA BUISSIÈRE

Fontaine, le 26 Mars 2025

Référence Marché: Lot 7-Menuiserie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 568 GRANGES - RDC - LOGT L001 - MME NOIROT 06 64 84 78 66
CONTACTER M. NOIROT 06 63 66 95 05

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4120003 du 05/12/2024 d un montant de
525,61€ TTC

Donneur d'ordre : M. P. KROL (AB) + GET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 1 DE MME NOIROT AU RDC
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA FENETRE DE LA CHAMBRE
LARGEUR 1125 - HAUTEUR 1060 - AILE DE RECOUVREMENT DE 40 - OUVRANT
PRINCIPAL A DROITE - PVC BLANC
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - OK
REPLI CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 24/03/2025

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 26/03/25 à 11H01 M. J. QUERIN

AH TT Email envoyé le 05/12/24 à 11H19 M. P. KROL (AB) + GET

AH TT Email envoyé le 05/12/24 à 11H18 M. J. QUERIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	477,83	477,83
TOTAL H.T.			477,83
T.V.A. a 10,00%			47,78
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>525,61</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN